

La douane marocaine se dit prête pour accueillir les MRE

15/06/2007

C'est ainsi que l'ADII conduit annuellement un programme d'actions visant à faciliter le passage en douane de cette frange de la population marocaine, notamment au cours de la période estivale.

Dans ce cadre, la Douane a renforcé cette année son dispositif humain, logistique et informationnel pour réunir une fois de plus les conditions optimales d'accueil des MRE.

Aussi, une panoplie de mesures a-t-elle été prise dans ce sens.

Moyens humains

- . Des effectifs renforcés et mobilisés au niveau des gares maritimes et des aéroports pour traiter les flux importants de passagers et de véhicules automobiles.
- . Des cellules d'accueil et des équipes de coordonnateurs qualifiés, présents à travers tous les points de passage pour orienter, informer et trouver des solutions immédiates aux éventuels problèmes rencontrés. Les coordonnées des responsables et du personnel d'accueil de toutes les régions sont disponibles sur le site web de l'ADII : www.douane.gov.ma.

Moyens matériels

- . Des ordinateurs portables mis à la disposition du personnel douanier pour assurer une prestation de qualité et faciliter l'accomplissement des formalités tant à bord des navires qu'à terre.
- . Des box faisant office de bureaux d'information et de renseignement installés au niveau de tous les points de passage des MRE.
- . Un système d'affichage électronique via écran plasma mis en place dans les ports et principaux aéroports du pays pour véhiculer des informations qui les intéressent.

Moyens communicationnels

- . Une documentation diversifiée (Guide, flyer, etc.) diffusée à une large échelle tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Royaume pour renseigner sur les tolérances et les dispositions douanières ainsi que sur les outils et moyens de contact avec la Douane.
- . Une rubrique « MRE » riche en informations utiles et pratiques, mise en ligne sur le site Internet de la Douane.
- . Des affiches d'information et de sensibilisation placardées au niveau de leurs différents points de passage aux frontières.
- . Une boîte de messagerie (adii@douane.gov.ma) pour des réponses en ligne à leurs questions.
- . Une ligne téléphonique (212 37 5657 57) opérationnelle du 15 juin au 15 septembre pour répondre en temps réel à leurs demandes d'information.
- . Un dispositif de traitement instantané des réclamations reçues.

Outre sa volonté de contribuer au côté des autres corps et départements en charge du dossier des MRE à la réussite de l'opération transit 2007, la Douane cherche ainsi, à travers son dispositif d'accueil et sa large campagne de communication et d'information à mieux informer et sensibiliser nos concitoyens résidant à l'étranger, avant et tout au long de la période estivale, sur leurs droits et obligations et à être constamment à leur écoute et à leur service.

Source : Communiqué de presse

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=1936>